

Guide du candidat

Je suis salarié, demandeur d'emploi, agent public, indépendant, etc. et je souhaite me former.

Dans ce guide, je trouve de l'information sur :



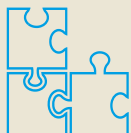
le processus de
candidature



la Validation des Acquis
Professionnels et Personnels



le financement



les Blocs de compétences



la Validation des Acquis de
l'Expérience



Mais aussi des exemples de
situations, un lexique et des
sites utiles

Candidature

Je souhaite déposer un dossier de candidature à l'une des formations continues de l'IAE Bordeaux.
Je suis accompagné dans mes démarches.

Je me renseigne

Quelle formation ? À distance ?
En présentiel ? Quelles démarches ?
> Je consulte la rubrique "Professionnels" du site de l'IAE Bordeaux
> Je m'inscris aux portes ouvertes ou à un afterwork

Suis-je concerné par la VAPP ?

La Validation des Acquis Professionnels et Personnels s'adresse aux candidats qui ne sont pas titulaires du diplôme requis pour intégrer la formation souhaitée.
> Je consulte la rubrique "VAPP" de ce guide

Je dépose un dossier de candidature

Le dépôt du dossier se fait en ligne, les sessions de candidatures sont en général ouvertes de février à juin.
> Je consulte le site de l'IAE Bordeaux

Je suis admis

L'inscription définitive sera à réaliser à partir du mois de juillet. Je poursuis mes démarches de financement.
> Je consulte la rubrique "financement" de ce guide

C'est la rentrée

Je deviens stagiaire de la Formation Continue.
> Tout au long de l'année, je m'adresse à ma scolarité en cas de besoin.

Je suis diplômé !

Quelques mois après la fin de ma formation, je suis invité à participer à la cérémonie de remise des diplômes.

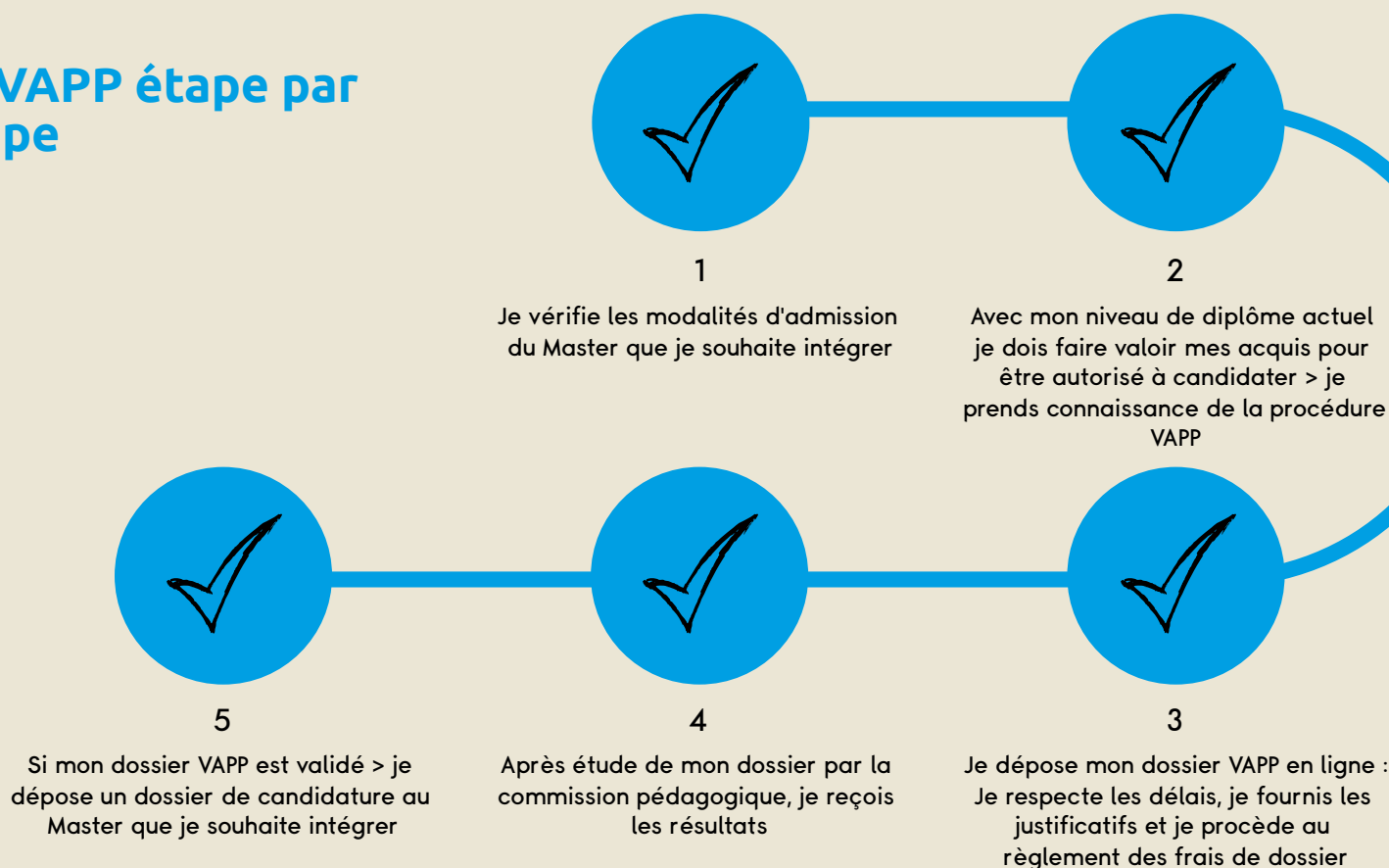
- Pour être accompagné dans mon projet de formation, je peux aussi m'informer auprès de mon conseiller en évolution professionnel : mon-cep.org
- Dans le cadre des Blocs de Compétences ou de la VAE les démarches peuvent être différentes : je consulte les pages concernées dans ce guide
- J'ai une question : je prends contact avec le service de la Formation Continue de l'IAE



Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP)

Je suis candidat ou futur candidat à un Master de l'IAE Bordeaux mais je ne suis pas titulaire du niveau de diplôme requis.

La VAPP étape par étape



- Sans VAPP, le niveau de diplôme requis pour une admission en M1 est bac+3 (soit 180 ECTS), bac+4 (soit 240 ECTS) pour une admission en M2
- Le dossier VAPP est à déposer en ligne, sur le site de l'IAE Bordeaux, rubrique Validation des Acquis
- Les frais de traitement du dossier sont de 200 €
- J'ai une question : je prends contact avec le service de la Formation Continue de l'IAE

Financer sa formation

J'anticipe mes démarches et mon projet de financement !

Salariés du privé

- ✓ CPF > moncompteformation.gouv.fr : je consulte mes droits
- ✓ Plan de développement des compétences, fonds OPCO > mon employeur
- ✓ Projet de Transition Professionnelle > TransitionsPro de ma Région
- ✓ Alternance Pro-A > mon employeur + OPCO selon les branches professionnelles et si je n'ai pas de bac+3



Pour solliciter la participation financière de mon employeur, je peux effectuer sur le site de l'IAE une demande de devis et de calendrier prévisionnel.
Mon employeur peut également abonder directement sur mon compte formation.
En cas de reste à charge, l'IAE me propose un échéancier de paiement.

Demandeurs d'emploi

Pour solliciter la participation financière de Pôle Emploi ou m'aider dans ma recherche de contrat de professionnalisation, je peux effectuer sur le site de l'IAE une demande de devis et de calendrier prévisionnel.
En cas de reste à charge, l'IAE me propose un échéancier de paiement.



- ✓ CPF > moncompteformation.gouv.fr : je consulte mes droits
- ✓ Contrat de professionnalisation > je postule auprès des employeurs
- ✓ Pôle Emploi > mon conseiller Pôle Emploi
- ✓ Conseils Régionaux > je consulte les aides de ma Région de résidence

Agents publics

- ✓ CPF > moncompteformation.gouv.fr : je consulte mes droits
- ✓ Participation de mon employeur > mon service RH ou gestionnaire
- ✓ Congé de Formation Professionnelle > mon service RH ou gestionnaire



Pour solliciter la participation financière de mon employeur, je peux effectuer sur le site de l'IAE une demande de devis et de calendrier prévisionnel.
Pour les agents publics, le CPF n'est pas directement mobilisable sur moncompteformation.
En cas de reste à charge, l'IAE me propose un échéancier de paiement.

Travailleurs non salariés

Pour mes démarches de financement, je peux effectuer sur le site de l'IAE une demande de devis et de calendrier prévisionnel.
En cas de reste à charge, l'IAE me propose un échéancier de paiement.



- ✓ CPF > moncompteformation.gouv.fr : je consulte mes droits
- ✓ Fonds d'Assurance Formation > selon mon statut et mon secteur d'activité

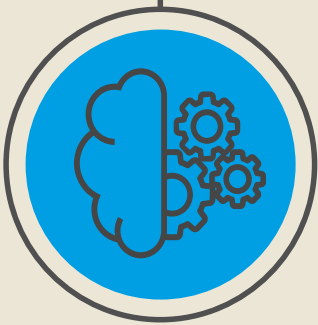
- Je peux aussi m'informer auprès de mon conseiller en évolution professionnel : mon-cep.org
- Je suis en situation de handicap : je peux également solliciter l'AGEFIPH
- J'ai obtenu un financement total ou partiel : je conserve mon justificatif ou mon accord de prise en charge et j'en transmets une copie à l'IAE
- J'ai une question : je prends contact avec le service de la Formation Continue de l'IAE



Je souhaite me former à une compétence ou je souhaite obtenir un diplôme en me formant sur plusieurs années.

Je définis mon projet :

Me former à une compétence



OU

Obtenir un diplôme sur plusieurs années



Quelle compétence ?

J'identifie le bloc auquel je souhaite me former.
Pour chaque bloc correspondent plusieurs Unités d'Enseignements, un nombre d'heures et un tarif.

Candidature simplifiée

Je prends contact avec le service de la Formation Continue pour exposer mon projet.
Ma candidature est constituée d'un CV, d'une lettre de motivation et de ma CNI.

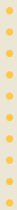
Intégration à la promotion en cours

J'intègre la promotion du diplôme auquel est rattaché mon Bloc de compétences.
Je ne suis que les cours de ce bloc.

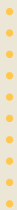
Attestation de réussite

Je participe aux examens du bloc.
En cas de réussite, l'IAE me délivre une attestation de réussite.

objectifs



candidature



formation



résultats

Quel Master ?

J'identifie le Master que je souhaite obtenir.
Chaque Master est composé de plusieurs Blocs de Compétences.

Vérification des pré-réquis

Mon objectif est d'obtenir un diplôme, l'IAE vérifie donc que je suis satisfait aux conditions d'admission du Master.
Je dois notamment fournir la copie de mon diplôme le plus élevé.

Intégration à la promotion en cours

L'ordre de suivi des blocs a été défini avec le responsable pédagogique du diplôme.
Chaque année, j'intègre la promotion de l'année en cours pour suivre les blocs concernés.

Diplôme

Je participe aux examens de chaque bloc.
À l'issue de plusieurs années de formation et en cas de réussite, j'obtiens le diplôme.

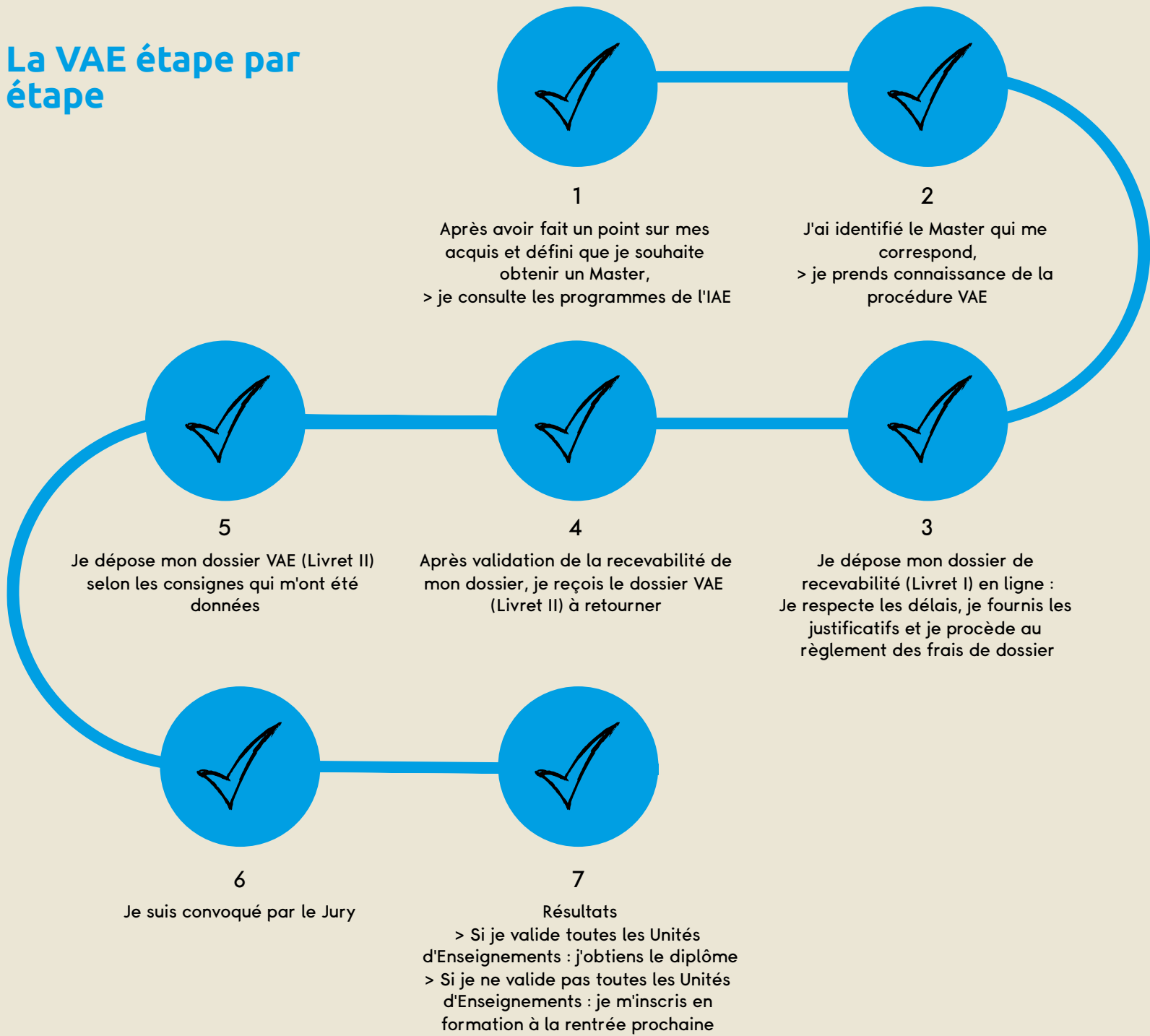
- Pour tout projet de formation par Blocs de Compétences, il est essentiel de prendre contact avec le service de la Formation Continue !
 - > Je n'hésite pas à indiquer le ou les bloc.s qui m'intéresse.nt.
 - > Je peux déposer une candidature tout au long de l'année et jusqu'à 2 mois avant le démarrage du premier bloc.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Je souhaite que mon expérience soit reconnue par l'obtention d'un diplôme.

La VAE étape par étape



- La VAE est une démarche qui nécessite du temps et de l'investissement personnel
- Je consulte le Ministère du Travail pour une information générale sur la VAE : <http://www.vae.gouv.fr/>
- Il est possible de solliciter un accompagnement méthodologique à la constitution du dossier VAE (Livret II) : 900 € pour 8 heures
- Les frais de traitement des dossiers sont de 200 € (Livret I) et 950 € (Livret II)
- J'ai une question : je prends contact avec le service de la Formation Continue de l'IAE

Exemples de situations

Il existe autant de projets de formation que de situations individuelles.

Mes objectifs, ma situation professionnelle, personnelle, les ressources et le temps dont je dispose, définissent les contours de mon projet.

Voici quelques exemples.



Céline

Céline, 35 ans, titulaire d'un diplôme d'ingénieur

Depuis 3 ans elle occupe un poste de responsable développement.

Afin d'asseoir ses compétences et de développer une stratégie RSE au sein de l'entreprise, Céline envisage de se former.

Elle identifie le M2 Management de la RSE et se renseigne sur le rythme de formation.

En mars, Céline dépose un dossier de candidature.

Après un entretien, elle est admise au M2 Management de la RSE. Elle finalise ses démarches et mobilise ses droits CPF pour financer une partie de la formation.

En septembre, Céline entre en formation.



Nicolas

Nicolas, 50 ans, titulaire d'un BTS

Il est responsable commercial et souhaite se former pour préparer une évolution de carrière vers un poste de directeur régional.

Nicolas identifie le M2 Commercial Business Developer - FOAD. En consultant les modalités d'admission, il comprend qu'avec son bac+2 il doit faire une VAPP.

Pour être sûr de son choix de formation, Nicolas s'inscrit aux prochaines portes ouvertes.

En avril, il dépose son dossier de VAPP et sa candidature au M2 CBD - FOAD.

La Commission VAPP donne un avis favorable à sa demande et après entretien, il est aussi admis au Master.

Son employeur financera sa formation.

En octobre, Nicolas entre en formation.

VAPP



Émilie

Émilie, 42 ans, titulaire d'une Licence Professionnelle

Elle est conseillère en patrimoine financier depuis une dizaine d'année et aimerait valoriser son expérience par l'obtention d'un Master.

Émilie identifie le Master Gestion de Patrimoine - FOAD et se renseigne sur la procédure VAE.

Avec la maquette du diplôme, elle prépare le Livret I. Elle répertorie notamment quels sont ses acquis pour chaque Unité d'Enseignements.

Sa demande est recevable, elle doit maintenant rédiger son dossier VAE (Livret II).

Émilie est convoquée par le Jury VAE qui lui accorde une validation partielle (7 Unités d'Enseignement sur 11).

Elle s'inscrit à la prochaine rentrée du M2 GP - FOAD pour valider les Unités d'Enseignements manquantes et ainsi obtenir le diplôme.

VAE

Lexique, site utiles

- 1

Afterworks & Petits Déjeuners
Temps d'échanges organisés par l'IAE Bordeaux dédiés à la Formation Continue : iae-bordeaux.fr
- 2

AGEFIPH
Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées : agefiph.fr
- 3

Alternance
Articulation du temps de formation entre établissement de formation et entreprise. Deux contrats de travail : d'apprentissage ou de professionnalisation.
- 4

Alternance Pro-A
Dispositif de reconversion ou de promotion. Pour certains salariés titulaires d'un diplôme inférieur au niveau Licence.
- 5

CEP
Conseil en Évolution Professionnel. Service gratuit, personnalisé et confidentiel : mon-cep.org
- 6

Contrat de formation
Tout stagiaire de la Formation Continue bénéficie d'un contrat qui précise les modalités de suivi et de financement de la formation. Il s'agit d'une convention tri-partite en cas de participation de l'employeur ou d'un financeur.
- 7

Contrat de professionnalisation
Concerne notamment les demandeurs d'emploi de + de 26 ans. Détails : travail-emploi.gouv.fr
Les parcours de Master 2 en Formation Continue de l'IAE sont accessibles en contrat de professionnalisation.
- 8

Coût de la formation
Le coût d'une année de formation à l'IAE est composé :
- des droits d'inscription dus à l'Université - des droits spécifiques à la formation continue, variables selon la formation
- 9

CPF
Compte Personnel de Formation. Tout actif cumule des droits à la formation.
Créer son compte et consulter ses droits : moncompteformation.gouv.fr
A l'IAE, le CPF est mobilisable dans le cadre d'une inscription à un Master, à un Bloc de Compétences ou un accompagnement VAE.
- 10

Diplôme Universitaire
Diplôme délivré par une université, contrairement aux diplômes nationaux délivrés par un ministère.
En Formation Continue, l'IAE propose ainsi un Doctorate in Business Administration
- 11

FAF
Fonds d'Assurance Formation. Financement de la formation des travailleurs indépendants : entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31148
- 12

Formation Continue
Concerne toute personne ayant interrompu ses études depuis plus de deux ans. Le statut implique des coûts spécifiques.
- 13

Formation Initiale
Concerne toute personne n'ayant jamais interrompu ses études depuis le baccalauréat ou ayant une courte interruption d'études (moins de deux ans).
- 14

IAE
Institut d'Administration des Entreprises : école de management universitaire.
L'IAE Bordeaux est membre du réseau IAE France et composante de l'Université de Bordeaux.
- 15

Master
Diplôme national, délivré par un ministère au nom de l'Etat. C'est un diplôme de niveau 7, sanctionnant 5 années d'études après le baccalauréat.
Chaque Master est enregistré au répertoire national : francecompetences.fr
- 16

OPCO
Opérateurs de Compétences. Au nombre de onze et chargés d'accompagner la formation professionnelle, ils sont regroupés autour des branches professionnelles. Identifier l'OPCO de mon entreprises : quel-est-mon-opco.francecompetences.fr/
- 17

Portes ouvertes
L'IAE Bordeaux organise des portes ouvertes réservées aux professionnels. Chaque année aux alentours du mois de mars.
- 18

TransitionsPro
Réseau national d'associations régionales. Acteur référent de la reconversion professionnelles des salariés du privé (ex Fongecif).
L'un des dispositifs de TransitionsPro est le PTP qui permet de se former pour changer de métier : transitionspro.fr/